

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 28**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

---

**OBJET**

Délégation Chasse - Pêche - Forêt - subventions aux associations - Quatrième répartition 2016

---

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
DEGPR - Service Stratégies Environnementales des Territoires  
0413311678**

## **PRESENTATION**

Par délibération du 25 mars 2016, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant : la Chasse, la Pêche et la Forêt.

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Trois répartitions ont été effectuées lors des Commissions Permanentes du 27/05/16, du 13/07/2016 et du 09/09/2016.

Depuis, le Conseil Départemental a été saisi de nouvelles demandes de subventions au titre des délégations Chasse et Forêt.

Dans ce cadre, il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur les demandes suivantes.

## **OBJET DU PRESENT RAPPORT**

### **Délégation Chasse :**

#### **Subvention de Fonctionnement**

Pour cette quatrième répartition, ce sont 3 demandes de subventions déposées par 3 associations implantées sur les territoires des communes d'Allauch, La Ciotat et Simiane Collongue.

Le montant total des demandes, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport, s'élève à 14 000 €

Pour l'ensemble de ces demandes, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **10 500 €** dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

#### **Subvention de Investissement**

L'association « l'amicale des chasseurs de Port Saint Louis du Rhône » située à Port Saint Louis du Rhône sollicite une aide de 24 840 € pour l'acquisition d'une charrue et d'un broyeur.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer une aide de **14 000 €** correspondant à 56,36% de la dépense subventionnable s'élevant à 24 840 €

## **Délégation Forêt :**

### **Subvention de Fonctionnement**

Pour cette quatrième répartition, il y a une demande de subvention déposée par 1 association implantée sur la commune de Simiane Collongue.

Le montant total des demandes, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport, s'élève à 8 250 €

Pour l'ensemble de ces demandes, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **8 250 €**, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

## **INCIDENCE FINANCIERE**

En cas d'avis favorable, les dépenses seront prélevées sur les crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2016, dont la dotation est suffisante.

### **Délégation Chasse**

N° de programme	Libellé	Imputation	Engagement CP
15014	<b>FONCTIONNEMENT</b>	65-738-6574	<b>10 500 €</b>
15017	<b>INVESTISSEMENT</b>	204-738-20421	<b>14 000 €</b>

### **Délégation Forêt**

N° de programme	Libellé	Imputation	Engagement CP
10402	<b>FONCTIONNEMENT</b>	65-738-6574	<b>8 250 €</b>

## **PROPOSITIONS**

Compte tenu de ces précisions, il vous est demandé de bien vouloir :

- vous prononcer sur l'octroi aux associations figurant en annexe du rapport, d'un montant total de subventions en fonctionnement de **18 750 €** (soit : 10 500 € pour la Chasse, 8 250 € pour la Forêt) et de **14 000 €** en investissement pour la Chasse.

- m'autoriser à signer une convention de partenariat conforme aux conventions-types prévues à cet effet pour les associations dont le montant de la subvention est égal ou supérieur à 23 000 €

Au bénéfice de ces considérations et sur propositions de Madame la déléguée à la Chasse et la Forêt, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL